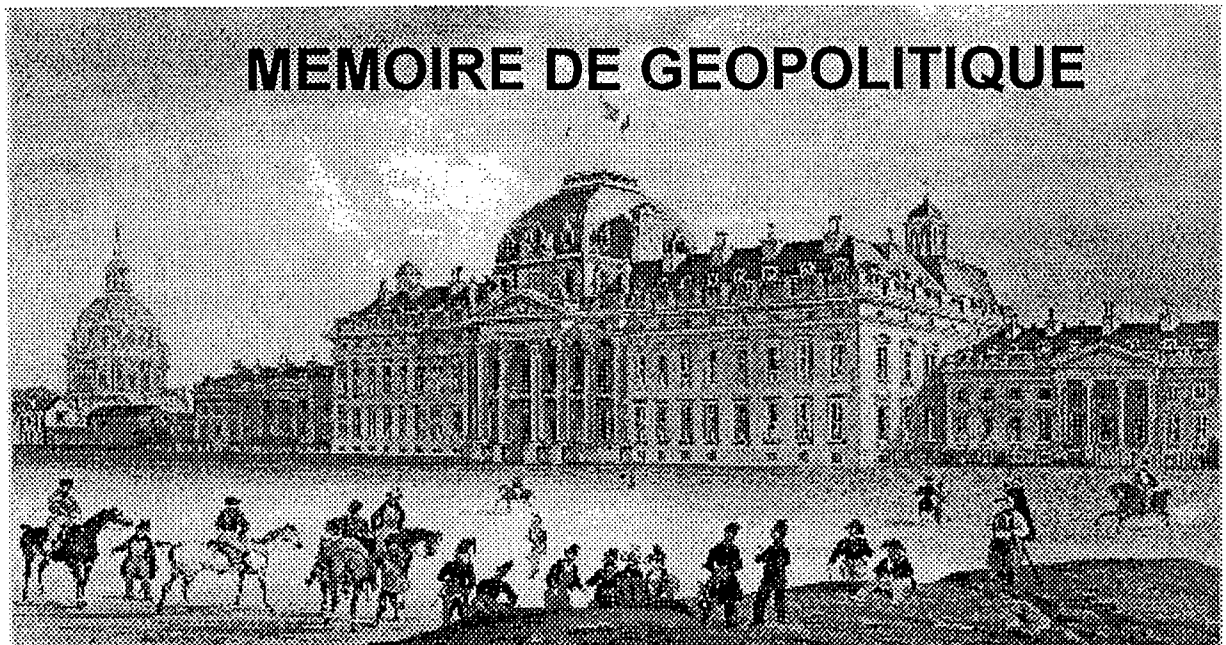


1998-1999



MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

UN CONFLIT EN TEMPS DE PAIX : LA GUERRE ECONOMIQUE.

RESUME

La guerre économique est une réalité, le ministère de la défense ne peut l'ignorer. La première partie décrit ce type de conflit et les armes qui y sont employées. La seconde développe la notion d'intelligence économique et conclue sur la nécessité pour les gouvernements de redéfinir leur concept de défense. Le développement d'une politique économique du ministère de la défense, lors des opérations extérieures, sera étudié dans le devoir de géostratégie.

CCD BEDENEAU
Groupe C5

Arthur Grimm, photographe au sein de la Wehrmacht, était chargé d'immortaliser la victoire allemande. Il prit ce cliché saisissant d'un soldat français sortant de la ligne Maginot, les mains en l'air.



Parce qu'un conflit mal préparé conduit à la défaite, notre ministère ne doit pas ignorer la guerre économique

TABLE DES MATIERES

1. LES ARMES DE LA GUERRE ECONOMIQUE :	3
1.1. Une guerre ancienne...	3
1.2. ...Amplifiée par le développement des relations commerciales.	5
2. DIFFICULTES DE CIRCULATION DES INFORMATIONS ECONOMIQUES ET GLOBALISATION DE LA DEFENSE NATIONALE :	8
2.1. L'intelligence économique, une nécessité de la nouvelle guerre.	8
2.2. Des systèmes différents à travers le monde ...	9
2.3. ...Visant tous à la recherche du bien-être économique.	10
2.4. L'Europe sera une puissance économique...	10
2.5. ...Cependant la maîtrise du renseignement reste un acte de souveraineté nationale.	11
2.6. Face à la menace grandissante les gouvernements globalisent leur défense.	11
3. CONCLUSION.	12
4. BIBLIOGRAPHIE.	13

«Depuis l'antiquité, que de guerres engagées pour des motifs économiques, que d'invasion justifiées par la nécessité de survie, que de blocus décidés comme acte de guerre! La défense et l'économie ont souvent été de pair. Aujourd'hui encore, l'actualité qui résonne d'embargos, montre que c'est le cas» Edmond Alphandery, Ministre de l'économie (1994).

LA FRANCE est en guerre, en guerre économique. Celle que le Japon a engagée dès la fin de la deuxième guerre mondiale. Celle que les Etats-Unis ont relancée depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche. Il est vital pour notre pays que le ministère de la défense intègre dans ses futures missions la lutte contre les nouvelles menaces qui pèsent sur la France.

Selon un article paru dans Le Monde le 21 novembre 1995: «42% des chefs d'entreprises européens considèrent que la compétition internationale est devenue intense depuis cinq ans ». Conscients des bouleversements amenés par la mondialisation de l'économie Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré, enseignants à l'école polytechnique, ont adapté les théories de Clausewitz et de Sun Tzu au champ économique. Pour les deux auteurs, la guerre moderne est économique, et doit être gagnée à tout prix. Les anciennes rivalités internationales ont pris une forme commerciale de plus en plus prononcée. La «Lex economica» qui régent les rapports entre pays nous enseigne que la dimension géographique et le poids politico-militaire ne sont plus forcément synonyme de puissance.

Dans une conjoncture où la menace militaire est assez diffuse et où les dangers et les agresseurs économiques commencent à être de plus en plus précisément définis, il est important de commencer une réflexion sur les effets de l'internationalisation, et la stratégie à adopter pour y faire face.

La généralisation du libre échangeisme a rendu le repli sur soi impossible. La définition d'un concept de sécurité économique repose donc sur la nécessité d'adopter des comportements dynamiques face à des adversaires toujours plus nombreux.

Pour éviter les ruptures sociales annoncées par la troisième vague de Toffler la sécurité économique va devoir rechercher la mobilisation de toutes les énergies internes du pays. Ce n'est qu'avec un sentiment développé de solidarité, chacun comprenant que l'intérêt individuel se retrouvera dans la réussite commune selon les lois énoncées par les libéraux dès le début du XIXème siècle, que notre pays sera prêt à affronter le conflit majeur qui a déjà commencé.

La mondialisation des échanges et l'accélération des bouleversements technologiques imposent, pour maintenir notre compétitivité, un ensemble d'actions coordonné de recherches, de traitement de diffusion et de protection de l'information, associant l'Etat et le monde des entreprises. Nous avons obligation de parler des menaces économiques nouvelles qui pèsent sur notre société. Ainsi, l'article 410 du nouveau Code pénal définit les «intérêts fondamentaux de la Nation» et s'écarte, de la notion réduite à la «diplomatie des institutions républicaines et du territoire national» pour embrasser des aspects tout à fait nouveaux tel que l'économie .

L'économie se mondialise rapidement, effaçant les frontières; et la politique se fragmente de plus en plus, multipliant les frontières. Il faut selon l'expression de Jean Boissonat, «concilier la globalisation économique avec la fragmentation politique.»

Si la guerre économique est un conflit ancien, le développement actuel des conflits économiques obligent les Etats à adapter leur défense à cette menace grandissante.

1. LES ARMES DE LA GUERRE ECONOMIQUE :

«Il n'existe point de rapports entre les nations, elles n'ont que des intérêts respectifs» (Saint Just dans Fragments sur les institutions républicaines.)

Austerlitz, Verdun, les noms de batailles célèbres peuplent nos livres d'histoire et notre mémoire collective. Pourtant des affrontements plus sournos, moins connus de la majorité des français, font que sans l'avoir encore réalisé nous sommes aujourd'hui en guerre. Les lignes qui suivent démontrent que si la guerre économique est un conflit ancien, elle est plus que jamais d'actualité. Tout au long de l'histoire, les exemples illustrant l'opposition des pays par le moyen de l'économie sont nombreux.

1.1. Une guerre ancienne...

Une étude précise permet de distinguer deux grandes périodes dans l'emploi de l'arme économique :

- une époque correspondant à des moyens de guerre économique limitée,
- une accélération et d'une amplification de leur utilisation liées aux bouleversements apportés par l'époque contemporaine et la mondialisation.

Les moyens de guerre limitée ont été utilisés dès l'antiquité. Depuis cette époque différents types d'armes ou tactiques économiques distincts ont été employés.

La tactique de la **guerre brûlée**, maintes fois utilisées dans l'étendue des steppes russes, est trop souvent pratiquée et depuis trop longtemps par les belligérants pour qu'il soit nécessaire de la détailler.

La pénurie créée artificiellement, dans les sièges et les blocus où on cherche à affamer et tarir les sources adverses de ravitaillement est tout aussi fréquemment employée. Le blocus continental décrété par NAPOLEON contre l'Angleterre, le siège de Troie par Athènes en sont des exemples connus. L'arme de NAPOLEON se retournera d'ailleurs contre les anglais imposant après la tragédie de Trafalgar un blocus maritime à l'ensemble de l'Europe.

Le monopole des ressources est le pendant de la pénurie, il trouve dans de nombreux événements historiques une illustration. Les conquérants du « nouveau monde », portugais et espagnols, ont voulu fonder leur puissance sur le monopole de l'or, de l'argent, des épices. Mais blocus ou monopole, il n'est point de barrières hermétiques. Le monopole engendre la contrebande interlope. Ainsi prospèrent les hollandais au XVIIème siècle, puis les anglais au XVIIIème siècle. Opposants aux ibériques, ils deviennent rapidement les artisans du monopole des épices et du commerce avec les Indes. Prétendant maintenir une chasse gardée, le monopole est valable jusqu'à ce que la concurrence des autres puissances ou l'affranchissement des Amériques aident à promouvoir les valeurs du libre échange, pour ceux évidemment qui sont capables d'en profiter.

L'arme financière est une arme économique encore utilisée aujourd'hui. Ruiner l'adversaire ou s'enrichir, acheter des clientèles par des subsides,

chercher à se procurer des moyens qui seraient technologiquement décisifs : les espions sont de tous les temps. Ainsi Louis XIV a subventionné le Grand Electeur, Colbert attiré en France certaines industries. Les puissances recherchent notamment les renseignements pour acquérir les technologies navales qui mettent en jeu les techniques de pointe, la cartographie marine est au XVIIIème siècle un domaine d'espionnage privilégié. Quelquefois la guerre classique peut servir des intérêts économiques. Le Palatinat était ravagé par Louis XIV non pour être conquis, mais pour servir de glacis et faire céder l'adversaire; les gains réels escomptés étaient en Flandre. Pour M. Henri Martre, président de l'AFNOR, cette arme est une arme à double tranchant. Au plan financier, le débiteur tient son créancier quand les dettes sont irrécouvrables car on ne saisit pas un état souverain comme un particulier. Les emprunts russes et les réparations allemandes fournissent matière à réflexion.

Le protectionnisme bloque le commerce mondial : L'histoire commerciale est peuplée d'exemples de conflits commerciaux plus ou moins violents. En juin 1930, huit mois après le Jeudi noir, la loi Smoot-Hawley est votée. Elle appui le super protectionnisme américain. Les droits de douanes augmentent sur 25.000 produits, ce qui accroît le tarif moyen sur les importations protégées de 39 à 53%, et fait passer la part des importations protégées dans les importations totales de 34 à 48%. A titre d'exemple cette loi prévoyait un accroissement de 40% des taxes sur les importations de blé, de coton et de viande.

Les réactions au protectionnisme : La réaction à ce protectionnisme poussé des américains ne se fit pas attendre. Si quelques tarifs pouvaient se justifier par la protection de produits fabriqués dans une industrie naissante, une grande part des taxes ne se justifiait que par la guerre économique qui existait. Dès 1932, les britanniques fervents défenseurs du libre échange publient «l'Import Duties Act» lors des accords d'Ottawa énoncent des hausses de leurs tarifs douaniers et instituent un système d'échanges préférentiels à l'intérieur du Commonwealth. Les exportations vers le Canada et l'Australie sont donc directement réduites par ces décisions. En Espagne, les exportations de liège sont directement touchées par les décisions américaines, en retour les automobiles et les motocyclettes américaines sont surtaxées à l'importation. «Nous n'achèterons aux USA qu'une valeur équivalente à celle qu'il nous achète», cette déclaration de Mussolini suffit à montrer le résultat du protectionnisme américain. L'Italie fera fermer les usines Ford sur son territoire. Le système de relatif libre échange a explosé avant la seconde guerre mondiale. La diminution par quatre des échanges internationaux en valeurs (Institut autrichien d'étude de la conjoncture et Société des Nations 1933) a "désintégrer le commerce mondial" (B. Gazier, 1985), en décembre 1932, le prix du blé est deux fois plus élevé à Milan qu'à Berlin ou Paris et trois fois plus qu'à Londres. La loi du prix unique a totalement disparu pour les produits de base.

Le retour à la coopération: Le «Reciprocal trade agreement act» de 1934, permet aux USA de conclure une série d'accords bilatéraux pour réduire les droits de douanes et atténue en partie les effets dévastateurs du protectionnisme pur et dur. Jusqu'en 1952, les USA conclurent ainsi une trentaine d'accords visant à réduire les droits de douanes, l'Italie se rapprochera de l'URSS avant la guerre pour balancer son déséquilibre avec les américains, les pays scandinaves se regrouperont au sein de la Convention d'Oslo, de nombreux accords régionaux apparaîtront pour contrer l'offensive américaine.

L'économiste Bouët a étudié avec la théorie des jeux les systèmes d'affrontement et de représailles économiques sur les marchés internationaux. Bouët conclue après deux cents pages de formules économétriques que le système des représailles économiques permet de maintenir un équilibre au plus proche de celui de Pareto. Le bon côté de la guerre économique est mathématiquement justifié.

L'usage classique des armes peut également être présenté comme un moyen extrême de la guerre économique. En 1914, la seule expression «le boche paiera» illustre l'idée de certains dirigeants selon laquelle les sacrifices consentis devront rapporter des marchés. Cette philosophie se retrouve chez les alliés qui font aller de pair démocratie politique et libéralisme économique et les puissances centrales qui visent à la construction de leur Mitteleuropa. Il s'agissait en fait que les armes contribuent à obtenir des avantages exploitables lorsque la paix serait revenue. La première guerre mondiale a été engagée, avec des buts économiques clairement discernables, même si pour certains belligérants, comme l'Allemagne, ils ont pu évoluer en cours de conflit. Dans «l'or et le sang», G.H. Soutou en fait la démonstration, les clauses économiques du traité de Versailles réalisent les objectifs des alliés. Or, la guerre mondiale, même si elle est totale dans le terrain où elle s'exerce, est un cas de conflit qui sur le plan économique doit être limitée pour que l'espérance d'un gain demeure rationnelle. Entre les deux guerres se développe en URSS et dans l'Allemagne nazie une économie de guerre dès le temps de paix, démontrant que la préparation à la guerre classique peut être un instrument des rapports de forces économiques entre Etats.

1.2. ...Amplifiée par le développement des relations commerciales.

De nos jours, si les modèles anciens subsistent, jusque dans leur mise en oeuvre, adaptée aux techniques actuelles, on observe une complexité, une diversification et une interconnexion croissante des économies. Ce qui les rend à la fois plus sensibles aux goulets d'étranglement, à la raréfaction, à l'enrichissement, à la pénurie de certains secteurs-clés ou domaines sensibles, mais en même temps place le remède à côté du mal, grâce à la diversification des sources d'approvisionnement ou à la mise en oeuvre de techniques de substitution comme l'énergie nucléaire quand hausse le prix du pétrole.

Les zones économiques exclusives donnent un exemple très concret de la guerre économique actuelle. L'évolution du droit de la mer a conduit à la reconnaissance à partir de 1977 de zones économiques exclusives(ZEE) de 200 milles nautiques. La mer territoriale s'étend jusqu'à 12 milles des côtes. Au-delà, et jusqu'à 200 milles, l'Etat côtier doit laisser la libre circulation des navires mais il est propriétaire des richesses économiques et des fonds sous-marins, et il organise leur exploitation. La plupart des lieux de pêche, situés sur les plateaux continentaux, ce sont ainsi retrouvés sous la souveraineté économique des états côtiers. Il en a résulté depuis 20 ans, de nombreux différends, notamment sur le sort réservé par les états côtiers aux navires de pêche qui fréquentaient traditionnellement la zone avant l'instauration de la ZEE. Les oppositions sur les zones de pêche reflètent des intérêts importants. Le total des captures de cabillaud au large de Terre-Neuve et du Labrador représentait dans les années 80 environ 400.000 tonnes par an soit un chiffre d'affaires de trois milliards de francs.

Géographiquement plus éloigné de nos côtes, mais économiquement tout aussi proche, le **sommet Clinton- Jiang Zemin** d'octobre illustre les enjeux qui se cachent derrière la diplomatie. Patiemment à force d'investissement et d'assauts diplomatiques, la petite île nationaliste de Taiwan espère saper le dogme communiste et obtenir la reconnaissance internationale. Ses industriels et financiers sont les premiers investisseurs du continent asiatique, via Hongkong ou des sociétés écrans immatriculés dans les paradis fiscaux des Caraïbes, 25% de ses exportations aboutissent sur l'autre rive du détroit. Et si les conversations entre les deux îles sont interrompues depuis l'élection au suffrage universel de Lee Tenghui, en mars 1996, il n'est pas de jour sans que les membres pékinois et taiwanais des associations pour les relations à travers le détroit ne se téléphonent. Candidate à l'ONU et l'OMC, trente pays seulement ont des relations diplomatiques avec Taiwan. Aussi pour contrecarrer cette indifférence internationale la petite île nationaliste fait-elle front de toutes parts. Utilisant le relais de richissimes fondations caritatives bouddhistes pour participer à des opérations humanitaires sur toutes les zones de conflit de la planète. Comme ailleurs, l'économie est utilisée comme une arme dans toute l'Asie.

Parmis les armes non déclarées dans les conflits modernes qui opposent les économies de nos Etats, Vincent Martin-Pavaillier attire dans ses écrits l'attention sur **l'importance de l'avantage culturel** dont peut bénéficier un pays. Ainsi, même si le rêve américain est sur le plan social assez contesté, il fonctionne encore au plan culturel comme l'illustre quotidiennement les réussites de Mac Donald et du cinéma hollywoodien.

Plus que l'énumération réalisée précédemment il est intéressant de constater que **l'arme économique**, quand elle est mise en oeuvre et à condition d'être combinée avec d'autres moyens, **peut avoir un effet ponctuel certain**. Mais cet effet n'a sa valeur qu'avec le temps, s'il peut-être entretenu et s'il intervient comme un élément, dans une stratégie globale qui joue sur la combinaison d'autres moyens. En fait, dans une stratégie globale, il convient d'être attentif au double aspect que peut prendre la mise en oeuvre de l'arme économique. Le premier **aspect, négatif**, est illustré notamment par l'embargo. Dans «de l'arme économique» Cl. Lachaux, D.Lacorne et Ch. Lamoureux (les sept épées, FEDN 1987) observent que l'embargo utilisé par les anglo-saxons contre les soviétiques a été d'une faible efficacité lorsqu'il cherche à satisfaire des objectifs politiques trop ambitieux. Présentée à l'opinion publique comme intermédiaire entre la diplomatie traditionnelle et la pression militaire, l'arme économique est vue par les auteurs suscités comme l'instrument de riposte privilégié. Entre 1974 et 1983 «78% des embargos recensés étaient dus à l'initiative américaine contre 70% dans la décennie précédente et 50% entre 1954 et 1963.»

Le second aspect, plus rarement évoqué est le **côté positif** de l'arme économique, dont le plan Marshall offre un exemple privilégié. S'il est un élément évident de la politique américaine, la stabilité qu'il engendre chez les pays concurrents facilite l'extension des affaires mutuellement profitables.

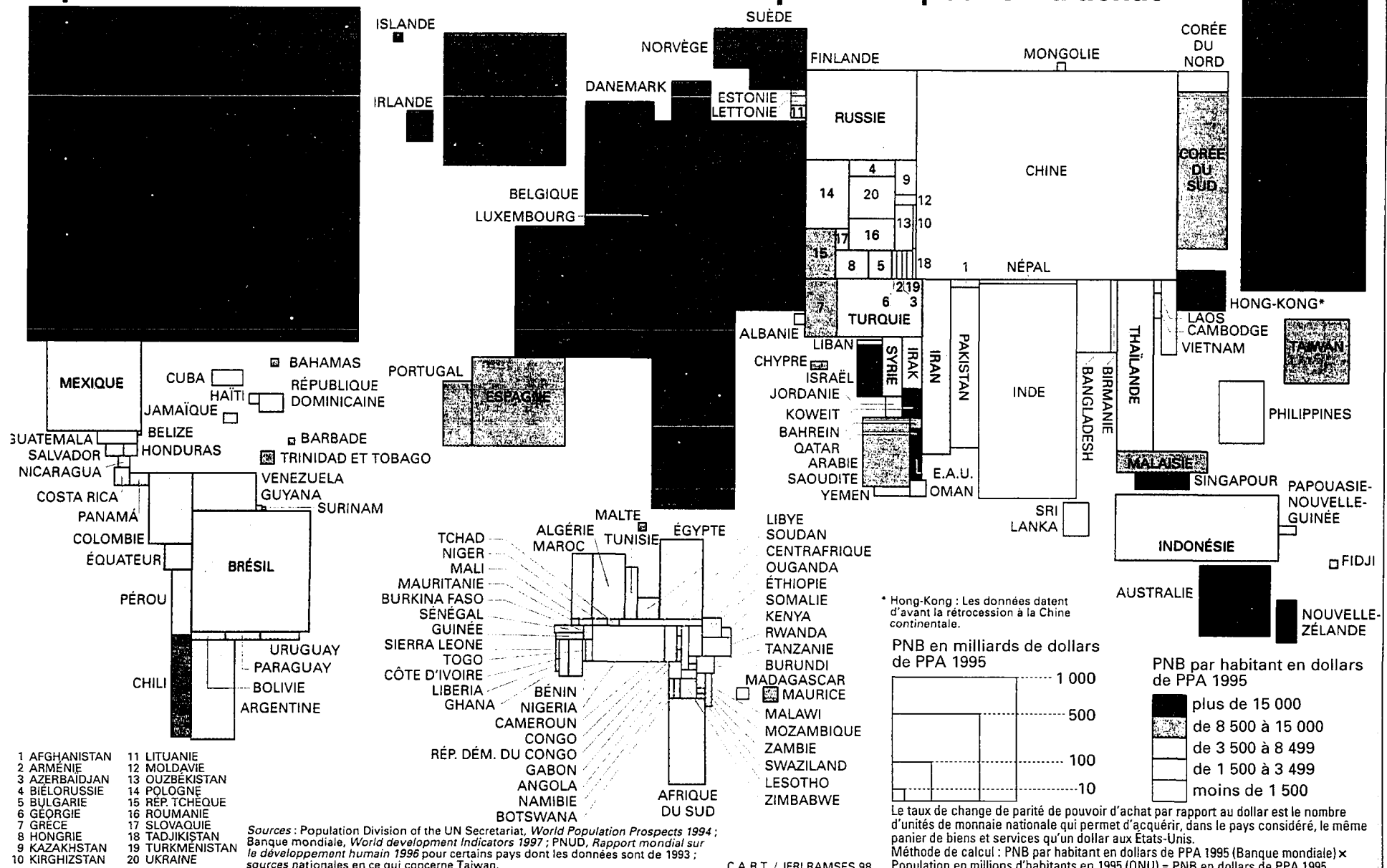
Le rapport de forces, sous la forme d'affrontement, de partenariat ou de concurrence déclarée, découle de l'état de guerre virtuelle associant injustice et violence, selon la définition de Hobbes. Ce rapport de force s'étend normalement aux relations entre Etats. Si le besoin de reconnaissance de l'homme en tant qu'individu est transposable à **une société**, celle-ci **peut assouvir ce besoin par la guerre, mais aussi par d'autres activités en apparence plus pacifique comme le commerce** (Locke disait l'enjeu d'un «petit morceau de métal précieux»), l'action politique ou l'exploration de domaines inconnus. L'instauration d'un pacte international de type ONU, la

morale supérieure peuvent être à l'origine d'un état juridique de paix entre les nations. Mais un état de paix « perpétuelle », selon Kant, ne saurait contraindre les sociétés adhérentes à renoncer à leurs intérêts, ni à leur indépendance. Ainsi, les Etats-Unis et la France peuvent-ils être alliés face aux dangers militaires et seulement partenaires dans la sphère économique.

L'économie est devenue un paramètre de puissance tout autant que le nombre de divisions blindées. Le Coordinating Committee on Multilateral Export Controls, plus connu sous son abrégé : le COCOM, vient d'être dissous. Déjà en 1983, les USA visant la conquête du marché intérieur avaient demandé la radiation de la Chine des pays sous embargo technologique. Les pays sont ainsi nombreux à avoir durant un temps privilégié l'économie à la réalité des tensions politiques est-ouest. Arrivées à un état de développement interne important, les parts de marché ne peuvent que s'accroître sur le marché extérieur. L'objet de ce combat est la création d'emplois nationaux.

Nous venons de le constater, la guerre économique est un conflit très ancien. Ces multiples facettes et la panoplie étendue de ses armes en font un instrument redoutable pour la domination du Monde. Dans le cadre de la défense de notre pays, les gouvernements successifs ne peuvent ignorer cette importante menace et doivent prendre les mesures qui s'imposent pour conserver le bien-être économique de leur peuple.

Répartition de la richesse mondiale en dollars de parité de pouvoir d'achat



Sources: Organisation mondiale du commerce, Penn World Tables (version 5.6), OCDE, Economist Intelligence Unit.



2. DIFFICULTES DE CIRCULATION DES INFORMATIONS ECONOMIQUES ET GLOBALISATION DE LA DEFENSE NATIONALE

« L'information c'est du temps de réaction gagné, c'est le nerf de la guerre économique. » (Monsieur Louis Gallois, PDG d'aérospatiale).

2.1. L'intelligence économique, une nécessité de la nouvelle guerre.

Trois siècles après Jésus Christ, la cité, prospère et puissante, appartient à l'une des plus grandes civilisations : Rome. En son sein une société policée, hiérarchisée et complexe, commerce et communique avec le monde entier. Une garnison forte de milliers d'hommes, maintien l'ordre et la paix sur toute la région. Un système de communication relie la cité à toutes les grandes villes environnantes.

Tout à coup, sorties de l'horizon surgissent des hordes d'envahisseurs. Surpris à la vue des premiers cavaliers les romains sont certains de venir rapidement à bout des barbares qui les assaillent. L'armée attendra demain pour réduire les prétentieux assaillants. La nuit tombe, avant le levé du soleil les fortifications de la ville sont tombées, la ville est prise, la garnison massacrée et ceux qui résistent égorgés. La veille lorsqu'ils jettent leurs cavaliers contre les murailles de l'assiégé les barbares ne commencent pas la bataille ils la finissent, seuls les assiégés entament le début des hostilités. Le temps ne s'est pas écoulé de la même façon pour l'attaquant et l'attaqué. L'assaut n'est que la phase ultime d'un combat commencé trois ans auparavant. L'un des adversaires ignorait qu'il était en guerre, le combat était celui de l'assaillant. L'assaut n'est que l'ultime étape d'un long processus. L'attaquant connaît tout les plans de la cité, les rondes des gardes, la force des postes, la philosophie des défenseurs, il s'est forgé des alliances dans la cité, il connaît les querelles et les ambitions les plus cachées, il suscite des affrontements souterrains qui sapent la cohésion de l'ensemble.

Nous l'avons compris, la force de frappe des barbares est le renseignement. **Le renseignement ne sert pas seulement à faire la guerre il sert à savoir si nous sommes en paix.** Les ingrédients et les règles en sont relativement simples. Seuls les techniques ont largement évolué.

La bataille pour la suprématie fait rage, et c'est une bataille économique. Le danger est omniprésent, le concurrent, l'adversaire sont déjà là, présents avant d'être visibles. Dans cette lutte il n'y a plus de limes ni de ligne Maginot. Les accords internationaux et les règles qui en découlent sont des instants dans le jeu des rapports de force. C'est parce qu'ils sont sans cesse contournés qu'ils sont sans cesse renouvelés.

Pour se donner les moyens de remporter la victoire et de défendre au mieux les intérêts français, il est vital d'introduire à tous les niveaux de notre société la notion d'intelligence économique, comme nous l'avons récemment fait pour la communication ou les ressources humaines. Cela n'est pas facile, car le déficit dont nous souffrons est d'essence culturelle.

La notion d'intelligence économique se définit comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement, de distribution et de

protection de l'information utile aux acteurs économiques et obtenue légalement.

Dès lors, l'analyse des systèmes d'intelligence économique étrangers les plus performants devient une nécessité. Il s'agit moins de rechercher des modèles transposables à la France que d'identifier les atouts et les lacunes du dispositif français et de comprendre pourquoi certains de nos partenaires ont produit des systèmes de gestion de l'information plus performants que d'autres.

2.2. Des systèmes différents à travers le monde ...

LE JAPON :

Le stéréotype du touriste japonais photographiant tout ce qu'il peut est l'équivalent de l'image d'Epinal du français avec son béret et sa baguette sous le bras. Le danger est en fait bien plus grand dans le premier cas. Dans son livre en 1991, Dominique Nora décrivait en 1991 ce qu'elle avait connu aux USA : «l'ensemble des agents payés par le Japon forme un formidable réseau de collecte du renseignement qui recueille, analyse, dissèque trie et répercute toute information de nature à peser sur la stratégie nipponne. Les décideurs japonais savent ainsi où sont prises les décisions, quelle est la position de chaque institution, quels arguments doivent être utilisés et auprès de qui, au point que les managers et fonctionnaires nippons en poste à Washington sont à même de court-circuiter des décisions politiques à haut niveau, avant même que la plupart des fonctionnaires américains sachent de quoi il retourne. Certaines entreprises américaines hésitent même à fournir des renseignements aux fonctionnaires américains de peur qu'ils finissent aux mains des japonais.» Depuis longtemps le Japon observe au-delà de l'horizon. La Constitution japonaise inspirée du modèle allemand spécifiait déjà : «Nous irons chercher la connaissance dans le Monde entier afin de renforcer les fondements du pouvoir impérial.»

L INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINE

Plus technologique que la tradition japonaise qui a fait de tout un peuple un réseau de renseignement, l'intelligence économique américaine s'appuie sur des organismes et des programmes à l'échelle du continent et de la langue.

Le business étant l'affaire de l'Amérique, le pouvoir politique s'investit comme leader de l'intelligence économique.

A New York en marge de l'assemblée plénière des Nations unies du mois d'octobre 1995, le président Bill Clinton joue les VRP auprès du président chinois et décroche pour General Motors la construction d'une usine de voitures en Joint-venture près de Shanghai. Le 26 octobre 1995, le directeur de la Saudia Airlines et les présidents de Boeing et Mac Donnell signent à la Maison Blanche un contrat de 6 milliards de dollars. Les signataires remettent une copie au président des États-Unis pour le remercier de ses interventions répétées en faveur des entreprises américaines.

Loin des théories libérales qui veulent éloigner l'État de la concurrence économique. Le système d'intelligence américain est essentiellement politique et étatique. Échaudé par les offensives japonaises et asiatiques, l'Amérique réagit rapidement et utilise le rouleau compresseur de l'administration. Dès son élection le président Clinton a encouragé un débat sur le rôle de l'intelligence économique sur la compétitivité des entreprises. Réveillé une nouvelle fois le géant endormi dont le système d'intelligence était jusqu'alors dispersé entre les grandes entreprises, les cabinets de lobbying et les

sociétés de renseignement commercial. Ce système, très individuel, fonctionnait en vase clos et concernait seulement la concurrence intérieure. Désormais l'Amérique tente de fédérer toutes ces intelligences privées en interconnectant mémoires et réseaux.

L'autorité américaine, qu'elle soit fédérale ou locale, met à la disposition des entreprises et de leurs différents systèmes de veille tout un réseau de mémoires scientifiques et technologiques.

La main-mise sur Internet et les projets d'autoroutes de l'information constituent autant de redoutables réseaux et devraient permettre aux États-Unis de devenir la mémoire quasi exclusive de l'information scientifique et technique. D'une manière différente qu'au Japon où la langue protège par sa complexité, l'anglais sert ici de pompe aspirante à l'Amérique.

2.3. ...Visant tous à la recherche du bien-être économique.

Depuis la guerre froide, la plupart des pays habitués à discuter publiquement de leurs activités de renseignement et regroupés au sein de la Society of Competitive Intelligence Professionals (SCIP) ont indiqué qu'ils utiliseront les ressources du renseignement pour assurer le «bien-être» économique de l'Etat. Les Etats-unis, le Royaume-uni, l'Australie, l'Afrique du sud, et même la Russie associée dorénavant au G7 sont parmi les Etats les plus importants à avoir fait cette déclaration, le mutisme des autres puissances soulignent la confidentialité de ce combat. Le renseignement économique obtenu clandestinement peut en effet aider les gouvernements dans les prises de décision allant de la baisse ou de la hausse de taux d'intérêt, jusqu'aux positions à adopter dans les contentieux lors des négociations commerciales.

Le concept de bien-être économique présenté par les USA se retrouve dans «l'intelligence services act» britannique de 1994. Ce document est intéressant car il mentionne pour la première fois les fonctions du British Secret intelligence Service (BSIS) et du General Communications Headquarters (GCHQ) dans la défense des intérêts économiques et commerciaux du Royaume-uni. En rapprochant les concepts de bien-être économique de l'Etat et de sécurité nationale, les britanniques indiquent que, bien que certaines affaires économiques et commerciales ne menacent pas la sécurité nationale dans son sens traditionnel, elles sont suffisamment importantes pour être prises en considération par les services de renseignement.

Les services de renseignements occidentaux semblent donc s'être réorientés pour offrir à tous leurs dirigeants une visibilité plus large vers un avenir visant au bien-être économique de leur nation.

2.4. L'Europe sera une puissance économique...

Selon le World Competitvness Report : «la compétitivité est la capacité d'un pays ou d'une entreprise à créer chaque année plus de richesses que ses concurrents sur les marchés internationaux». Cette définition met en avant l'impérieuse nécessité pour nos entreprises de partir à la conquête du monde.

Dans un monde en perpétuel mouvement, une économie qui s'internationalise, des Etats qui explosent. L'Europe est la bonne dimension d'une unité de combat efficace. Mais, déjà en Europe apparaissent de très nombreuses contradictions d'intérêts car nos partenaires européens sont également nos compétiteurs. La coopération européenne devra se bâtir sur des négociations préalables pour définir le rôle de chacun, les pôles de compétence et les

leadership par pays. Ce n'est qu'après un débat cartes sur table qu'un partage de l'intelligence économique pourra être envisagé pour permettre de projeter dans les meilleures conditions les intérêts de chacune des nations européennes. **Il y a un effet de taille dans la guerre économique et seule l'Europe ouverte vers l'Est pourra affronter le prochain siècle.**

Crozier explique que la rétention de tout ou partie de l'information peut générer une parcelle de pouvoir. La circulation du renseignement n'est pas uniquement une technique mais un abandon plus ou moins volontaire du savoir exclusif, seule une volonté politique peut l'encourager.

L'intelligence économique est une boucle de renseignement composée de questions et de réponses. La qualité et son efficacité proviennent de la rapidité de la circulation de ces informations. Il ne faut pas isoler la notion de renseignement économique mais plutôt inciter chacun, quelque soit sa place, à contribuer à la prospérité de notre pays.

2.5. ...Cependant la maîtrise du renseignement reste un acte de souveraineté nationale.

Jusqu'à un certain point, la privatisation du renseignement est un signe de bonne santé économique et sociale. Mais parce qu'il est instrument de puissance, il ne peut échapper à la puissance publique. Son histoire est une navigation chaotique entre les rives de l'intérêt général et celles des intérêts particuliers.

Le monde du renseignement est fait majoritairement de policiers ou de militaires élevés dans le cadre d'un état jacobin longtemps éloigné des réalités et des obligations du marché. Les structures du renseignement vivent encore avec des réflexes datant de l'époque monarchique vis à vis des marchands et hommes d'affaires. Il est temps de faire tomber les barrières entre ces deux mondes au moment où notre rapidité de réaction engage l'avenir de notre pays. Il faut chercher à uniformiser le langage entre ces deux mondes qui ont du mal quelques fois à s'entendre. Dans leur ensemble, les acteurs nationaux français n'ont pas véritablement pris conscience que le développement économique et la défense de l'emploi dépendent aussi d'une culture collective de l'information. C'est pourquoi ces lignes plaident pour **un renforcement des circuits publics d'échanges d'informations.**

Quel avenir pour le renseignement économique?

Si les divers problèmes de coordinations, de partage des compétences peuvent être éclaircis, alors les services de renseignement et le ministère de la Défense pourront **apporter une aide précieuse aux décideurs économiques** tant au niveau micro que macro économique. Les services de renseignement vont être amenés à jouer un rôle croissant dans l'information des gouvernants relatives aux menaces pesant sur leur intégrité économique et dans l'identification des opportunités commerciales contribuant ainsi à l'amélioration du bien-être économique des habitants de notre pays.

2.6. Face à la menace grandissante les gouvernements globalisent leur défense.

Il ne faut pas confondre l'intelligence et la sécurité économique qui sont deux notions complémentaires. Une difficulté de traduction depuis l'anglais «competitive intelligence» est à l'origine d'une limitation de son champ. Intelligence signifie outre atlantique renseignement et donc information. Limiter l'intelligence économique à l'information et aux techniques offertes par les

nouvelles technologies pour y accéder revient à éluder l'essentiel du concept. C'est au sens français qu'il faut élargir la notion d'intelligence : c'est à dire compréhension.

Partant du constat que l'échec des expansionnismes nazi et communiste a fait la preuve que la conquête d'espaces territoriaux n'est plus un gage générateur de puissance nos gouvernants ont décidés de globaliser la notion de défense du pays.

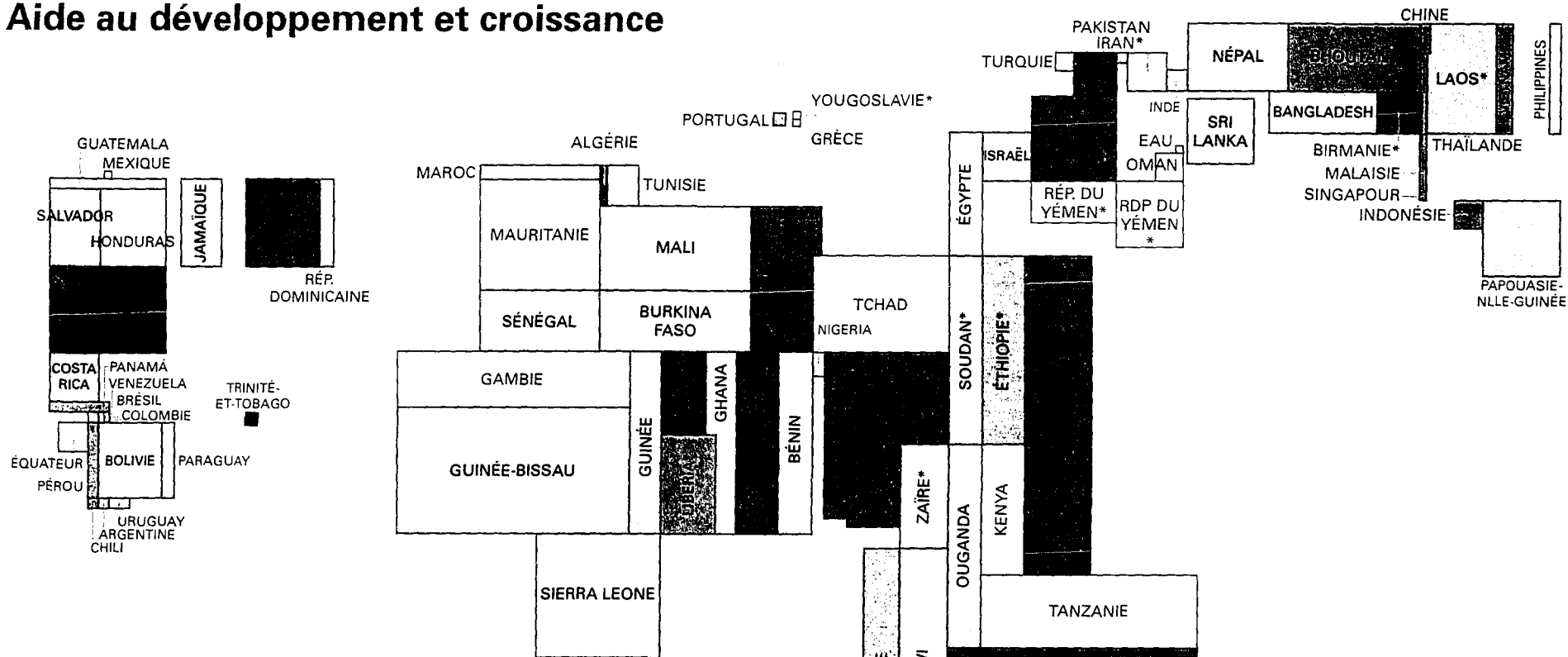
Depuis sa définition légale par l'Ordonnance de 1959 qui l'avait conçu essentiellement comme un instrument de répartition primaire des ressources en temps de guerre ou de crise grave, la défense économique s'est progressivement élargie à un champ toujours plus vaste de préoccupations touchant aux vulnérabilités de l'économie nationale. C'est une circulaire de 1986 du ministère de l'Economie et des finances qui a réorienté la doctrine française sur les aspects économiques de la défense non militaire en la rapprochant du concept de défense globale de l'Alliance Atlantique. En 1997, notre sécurité doit être pensée globalement, la solidité de notre économie est un des piliers de notre République.

3. CONCLUSION :

Un soir, assis sur une murette au bord du Rhin, Kohl dit à son invité Gorbatchev : «l'unité de l'Allemagne se fera tôt ou tard avec ou sans nous, on n'arrête pas le cours d'un fleuve tout au plus peut-on ralentir le cours de l'histoire en installant un barrage, mais la nature finit toujours par triompher. L'unité de l'Allemagne comme celle de l'Europe se fera avec ou sans nous, mais elle se fera.». Ce soir là le Président de ce qui était encore l'Union soviétique ne répondit pas.

La fin de la guerre froide a déplacé les luttes d'influence vers le monde économique. Le bien-être des français est indissociable de la croissance de la France. Nous ne resterons pas une puissance si nous ne nous dotons pas de tous les moyens de triompher dans la guerre économique. Chacun dans ce nouveau combat doit tenir son poste. Notre ministère, garant de la sécurité du pays, ne peut rester à l'écart de ce nouveau conflit. La guerre est déclarée, on peut l'ignorer et la perdre ou choisir de se battre.

Aide au développement et croissance

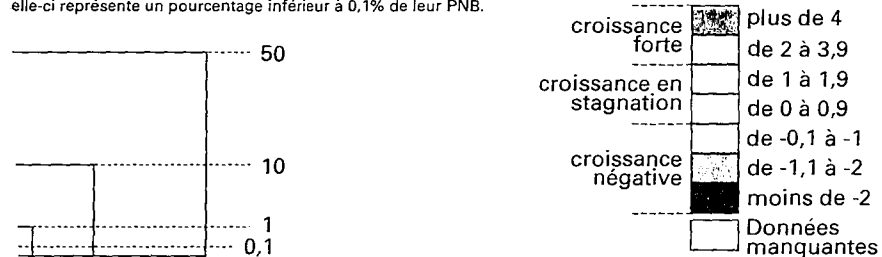


Données de 1980-1993 en ce qui concerne la croissance annuelle moyenne du PNB réel par habitant.

Aide publique au développement (APD)
reçue, en pourcentage du PNB et en
moyenne annuelle sur la période 1984-1994
(ou selon données disponibles).

'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, Hong-Kong et le Koweït ont également reçu une APD durant la période 1984-1994, mais elle-ci représente un pourcentage inférieur à 0,1% de leur PNB.

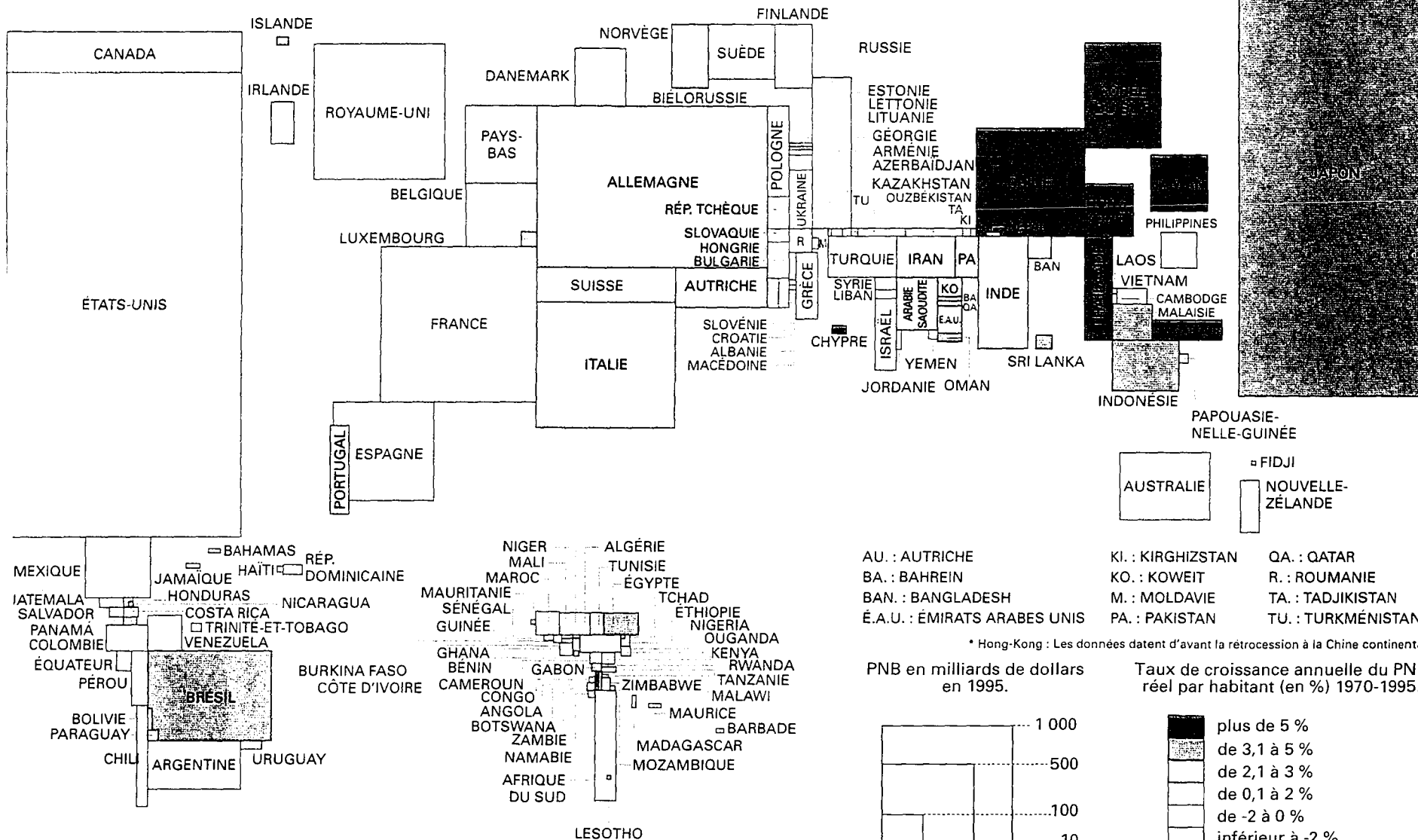
Croissance moyenne du PNB réel
par habitant sur la période
1985-1994 (en %).



C.A.R.T. / IFRI RAMSES 98.

Sources : Banque mondiale (1986-1996), *Rapport sur le développement dans le monde* ; PNUD, *Rapport sur le développement humain* 1997.

Répartition de la richesse mondiale (en dollars aux taux de change courants)



4. BIBLIOGRAPHIE:

1/ L'arme économique dans les relations internationales : aspects historiques par Philippe BONNICHON (chargé de mission du Centre d'Information Civique, responsable de la commission « étude et débats du Comité national de liaison défense-armées -nation; », Revue DAN n° 57 du 1er trimestre 1990.

2/ Pas de compétitivité sans compréhension de l'environnement par M. Henri Martre, président de l'AFNOR et d'édifrance dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

3/ Intelligence économiques : pour une économiques de l'intelligence, par Philippe Ratte, directeur des études de l'HIEDN, Revue Le casoar/octobre 1996 n°143.

4/ Les enjeux stratégiques d'une grande entreprise par M. Louis Gallois, président directeur général d'aérospatiale dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

5/ La montée en puissance du renseignement économique par Samuel D. Porteous dans les cahiers de la fondation pour les études de défense (juillet 1997).

6/ Actes du forum entreprises et intelligence économiques organisé par l'institut des hautes études de défense nationale, à Paris le 4 juillet 1995.

7/ Alvin TOFFLER, la troisième vague, Gallimard, 1988 et Les nouveaux pouvoirs en 1990.

8/ Michael PORTER, L'avantage concurrentiel, Inter éditions , 1993.

9/ Peter SENGE, La cinquième discipline, First, 1991.

10/ Jacques VILLAIN, L'entreprise aux aguets, Masson , 1989.

11/ Jacques de GUERNY et Raymond DELBES, Gestion concurrentielle pratique de la veille, Delmas, 1993.

12/ Bruno MARTINET et Yves-michel MARTI, l'intelligence économique, les yeux, les oreilles de l'entreprise, édition d'organisation, 1995.

13/ Du renseignement à l'intelligence économique par Bernard BESSON et Jean-Claude POSSIN, directeur d'étude au centre internationale de sciences criminelles de Paris et commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale, consultant d'entreprise.

14/ L'arme de la guerre économique : l'intelligence éco. Par Stanislas de Chergé, conseiller à la chambre régionales des comptes de basse Normandie, Revue Le casoar/octobre 1996 n°143.

15/ **Défense ou guerre économique?** Entretien avec Mr André Levy-Lang, président du directoire de la Compagnie financière de Paribas dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

16/ Mémoire de stage des directeurs et officiers de programme/chef d'escadron Luc IMBERNON du 12 mai au 11 juillet 1997.

17/ Juliette Brisac, bulletin mensuel du centre sur l'épargne et le crédit (CIEC), mars 1997.

18/ Concilier stratégie et pragmatisme économique pour mobiliser l'entreprise de Pierre Chiquet, ancien président de Giat industries dans les cahiers de la Fondation pour les études de défense (n°7, avril 1997).

19/ **Les zones économiques exclusives vont-elles disparaître?** par Fernand Leborgne, président-directeur général de Comapêche dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

20/ **Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale**, n° 65 de septembre 1994.

21/ Dunod, Paris, 1994, 411 pages, 196 F.
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES
BACHET DANIEL DANIEL BACHET

22/ La Documentation française, Paris.
Dialectique de la guerre économique
CASSEN BERNARD BERNARD CASSEN

23/ LE MONDE ECONOMIE ENJEUX ET STRATEGIES
PARUTIONS
LES ARMES SECRETES DE LA DECISION, de Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré chez Gualino

24/ **L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION**
de Jean-Yves Carfantan.
L'épreuve des faits, Le Seuil, 370 p., 140 F.

25/ **LA TENTATION HEXAGONALE**
La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation
d'Elie Cohen.
Fayard, 460 p., 168 F.

26/ **TIO L'IMPÉRATIF DE SOLIDARITÉ**
La France face à la mondialisation
d'Anton Brender.
La Découverte, 149 p., 85 F.

27/ **LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE**
1. Genèse
2. Problèmes
de Jacques Adda.

Repères, La Découverte, 118 p., 49 F (tome I), 112 p., 49 F (tome II).

28/ Dunod, Paris, 1994, 411 pages, 196 F.
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES
BACHET DANIELDANIEL BACHET

29/ Le monde diplomatique du 6/07/95, Le renseignement, arme de la guerre économique, BRIDIER GILLES

30/ Le Monde du renseignement publie depuis de nombreuses années une page entière consacrée à l'intelligence économique. Indigo Publications, 10 rue du sentier, 75002 Paris.

31/ **Rapport du commissariat général au plan présidé par Henri Martre (Intelligence économique et stratégie de entreprises, la documentation française, 1994).**

32/ **La défense économique face à la nouvelle situation inter et à la nécessaire redéfinition de la défense globale dans l'état présent du monde** par Guy Sallerin, TPG de la région Nord-Pas-de-Calais dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

33/ « je voulais l'unité de l'Allemagne» Helmut Kohl présenté par Kai Diekmann et Ralf Georg Reuth, éditions de Fallois/Paris.

34/ **LES ARMES SECRETES DE LA DECISION**, de Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré chez Gualino

35/ Vers un **concept de sécurité économique** par Vincent Martin-Pavaillier (rapporteur du groupe Sécurité économique à la Fondation pour les études de défense) dans les cahiers de la fondation pour les études de défense (juillet 1997).

36/ **COLLOQUE RAMSES 98 DU 15 OCTOBRE 1997**

37/ **La guerre éco** de Bernard ESAMBERT chez Olivier ORBAN(août 92)

38/ **Représailles et commerce international stratégique**
par Antoine BOUËT, collection approfondissement de la connaissance économique, Economica, 1992, Préface de Henri Bourguinat.

40/ L'intelligence économique : un nouveau défi et un grand enjeu pour la France par M. le préfet Rémy Pautrat, **secrétaire général adjoint de la défense nationale** dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

41/ Réalité de l'espionnage industriel, scientifique et technologique par M. le préfet Parant, **Directeur de la surveillance du territoire** dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994

42/ Les nouvelles offensives commerciales et leur méthodes : quels exemples pour la France? par M.François DAVID, président Directeur Général de la COFACE dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994

43/ Le comité pour la compétitivité et la sécurité économique : missions et perspectives, par M. le préfet Pautrat dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

44/ M. jean Arthuis,Ministre du développement économique et du plan dans dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.